

2. Dans chaque cas, a) où les réunions se sont-elles tenues, b) quels facteurs ont présidé au choix des lieux de réunions, c) quelle a été la durée des conférences ou des cours, d) quels en ont été les résultats?

3. Dans chaque cas, a) combien d'employés y ont participé, b) quel était le poste de chacun, c) quelles en ont été (i) les dépenses de transport, (ii) les dépenses de logement, (iii) les dépenses alimentaires et quotidiennes, (iv) les dépenses d'inscription ou autres frais?

4. Un certain montant était-il prévu dans les dépenses pour l'épouse ou la famille et, dans l'affirmative, a) quel était-il et pour qui a-t-il été dépensé dans chaque cas, b) qui en a autorisé la dépense dans chaque cas?

5. Dans chaque cas, quel moyen de transport a été utilisé par a) les participants, b) l'épouse ou la famille de chacun d'entre eux?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 1519.

POSTES—LES COURS OU CONFÉRENCES À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

Question n° 1530—M. Schumacher:

1. Au cours des exercices financiers de a) 1968-1969, b) 1969-1970 et de c) 1970-1971, a-t-on organisé des cours ou des conférences à l'intention des employés du ministère des Postes?

2. Dans chaque cas, a) où les réunions se sont-elles tenues, b) quels facteurs ont présidé au choix des lieux de réunions, c) quelle a été la durée des conférences ou des cours, d) quels en ont été les résultats?

3. Dans chaque cas, a) combien d'employés y ont participé, b) quel était le poste de chacun, c) quelles en ont été (i) les dépenses de transport, (ii) les dépenses de logement, (iii) les dépenses alimentaires et quotidiennes, (iv) les dépenses d'inscription ou autres frais?

4. Un certain montant était-il prévu dans les dépenses pour l'épouse ou la famille et, dans l'affirmative, a) quel était-il et pour qui a-t-il été dépensé dans chaque cas, b) qui en a autorisé la dépense dans chaque cas?

5. Dans chaque cas, quel moyen de transport a été utilisé par a) les participants, b) l'épouse ou la famille de chacun d'entre eux?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 1519.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT—LES COURS OU CONFÉRENCES À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

Question n° 1531—M. Schumacher:

1. Au cours des exercices financiers de a) 1968-1969, b) 1969-1970 et de c) 1970-1971, a-t-on organisé des cours ou des conférences à l'intention des employés du Secrétariat d'État, y compris la Société Radio-Canada, l'Office national du film et/ou tout autre organisme dont le Secrétaire d'État est responsable devant le Parlement?

2. Dans chaque cas, a) où les réunions se sont-elles tenues, b) quels facteurs ont présidé au choix des lieux de réunions, c) quelle a été la durée des conférences ou des cours, d) quels en ont été les résultats?

3. Dans chaque cas, a) combien d'employés y ont participé, b) quel était le poste de chacun, c) quelles en ont été (i) les dépenses de transport, (ii) les dépenses de logement, (iii) les dépenses alimentaires et quotidiennes, (iv) les dépenses d'inscription ou autres frais?

4. Un certain montant était-il prévu dans les dépenses pour l'épouse ou la famille et, dans l'affirmative, a) quel était-il et pour qui a-t-il été dépensé dans chaque cas, b) qui en a autorisé la dépense dans chaque cas?

[M. Schumacher.]

5. Dans chaque cas, quel moyen de transport a été utilisé par a) les participants, b) l'épouse ou la famille de chacun d'entre eux?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 1519.

ENVIRONNEMENT—LES COURS OU CONFÉRENCES À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

Question n° 1532—M. Schumacher:

1. Au cours des exercices financiers de a) 1968-1969, b) 1969-1970 et de c) 1970-1971, a-t-on organisé des cours ou des conférences à l'intention des employés du ministère de l'Environnement?

2. Dans chaque cas, a) où les réunions se sont-elles tenues, b) quels facteurs ont présidé au choix des lieux de réunions, c) quelle a été la durée des conférences ou des cours, d) quels en ont été les résultats?

3. Dans chaque cas, a) combien d'employés y ont participé, b) quel était le poste de chacun, c) quelles en ont été (i) les dépenses de transport, (ii) les dépenses de logement, (iii) les dépenses alimentaires et quotidiennes, (iv) les dépenses d'inscription ou autres frais?

4. Un certain montant était-il prévu dans les dépenses pour l'épouse ou la famille et, dans l'affirmative, a) quel était-il et pour qui a-t-il été dépensé dans chaque cas, b) qui en a autorisé la dépense dans chaque cas?

5. Dans chaque cas, quel moyen de transport a été utilisé par a) les participants, b) l'épouse ou la famille de chacun d'entre eux?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 1519.

LE DÉBARQUEMENT D'ANIMAUX DESTINÉS AU CENTRE DE QUARANTAINE DE GROSSE-ÎLE (QUÉBEC)

Question n° 1535—M. Lambert (Bellechasse):

Y a-t-il eu, au cours de l'automne de 1970, un débarquement d'animaux provenant d'Europe et destinés au centre de quarantaine de Grosse Île, (P.Q.), et, dans l'affirmative, ces animaux a) ont-ils été débarqués au quai de Berthier-en-bas ou à Pointe-au-Pic et, b) s'ils ont été débarqués à Pointe-au-Pic, pour quelle raison l'ont-ils été?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): a) Le 24 octobre 1970, 233 bovins venant de l'Europe continentale ont été envoyés à Grosse Île (Québec). b) Ces animaux ont été débarqués directement au quai de Grosse-Île, et jamais des bovins arrivant d'Europe au Canada n'ont été débarqués aux quais de Berthier-en-bas ni de Pointe-au-Pic.

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ENCOURAGEMENT REÇUES DE LA SASKATCHEWAN

Question n° 1542—M. Southam:

1. Au 31 mai 1971, combien de demandes de subventions d'encouragement avait-on reçues de la province de Saskatchewan?

2. De ces demandes, a) combien a-t-on approuvées, b) combien a-t-on rejetées, c) combien sont encore à l'étude?

3. a) Quels sont le nom et l'emplacement de chaque programme qui a été accepté, b) dans chaque cas, à combien s'élève la subvention, c) à combien estime-t-on le nombre de nouveaux emplois impliqués dans chaque programme?